

## SERVICE ANIMATIONS FESTIVITES EVENEMENTIEL

### PRÊT DE MATERIEL & DE PLANTES - PRESTATIONS DU SERVICE

Les tarifs mentionnés ci-après s'entendent hors frais de gestion (15%), pour une manifestation (1 semaine maxi), avec livraison sur la commune de Millau, applicables aux associations résidentes (1) au 01/01/2016, suite à décision du Conseil Municipal du 29/10/2015 ; une majoration :

- de 100% sera appliquée aux associations non résidentes et aux autres collectivités
- de 150% aux professionnels

Tout devis de prêt inférieur à 10€ (frais de gestion inclus) ne fera pas l'objet d'une facturation et sera considéré comme une aide indirecte apportée par la Ville au demandeur de prêt. Le caractère caritatif avéré d'une manifestation donne droit à l'exonération de la

<b>MATERIEL</b>	2015 Tarif à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €	2016 Tarif à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €	2017	2018 Tarif à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €
ARMOIRE ELECTRIQUE	100,00 €		100,00 €			100,00 €	
BANC	0,40 €		0,40 €			0,40 €	
BANDEROLE "MILLAU.FR" ou "MILLAU SPORTIVE PAR NATURE "	GRATUIT		GRATUIT			GRATUIT	
BARRIERE METALLIQUE	1,20 €		1,20 €			1,20 €	
BLOC BETON	30,00 €		30,00 €			30,00 €	
CHAISE PLIANTE	0,30 €		0,30 €			0,30 €	
CLOISONS AMOVIBLES BOIS <small>(salle des fêtes ou salle de la Menuiserie)</small>	2,00 €		2,00 €			2,00 €	
ESTRADE (au m²)	3,50 €		3,50 €			3,50 €	
EXTINCTEUR	50,00 €		50,00 €			50,00 €	
GRADINS : LA PLACE ASSISE	7,00 €		7,00 €			7,00 €	
GRILLE D'EXPOSITION (CADDIE ou assimilée)	1,00 €		1,00 €			1,00 €	
ISOLOIR ou PANNEAU ÉLECTORAL	2,00 €		2,00 €			2,00 €	
MICRO H.F. <small>(uniquement disponible dans les salles : des Fêtes, de la Menuiserie, René Rieux)</small>	26,00 €		26,00 €		Identiques à 2016	26,00 €	
ORIFLAMME "MILLAU.FR"	GRATUIT		GRATUIT			GRATUIT	
OUVERTURE DE COMPTEUR EDF	300,00 €		300,00 €			300,00 €	
PASSAGE DE CÂBLES (au mètre)	20,00 €		20,00 €			20,00 €	
PLATEAU ROND	3,10 €		3,10 €			3,10 €	
PODIUM MOBILE BÂCHÉ <small>(blanc/bleu)</small>	130,00 €		130,00 €			130,00 €	
PROJECTEURS ELECTRIQUES ou NEONS	15,00 €		15,00 €			15,00 €	
RALLONGE ELECTRIQUE ou CÂBLE (au mètre)	0,50 €		0,50 €			0,50 €	
REMORQUE "DÉPART/ARRIVÉE"	100,00 €		100,00 €			100,00 €	
SONORISATION <small>(forfait : ampli, 2 pieds, 2 enceintes, 1 micro filaire)</small>	80,00 €		80,00 €			80,00 €	
TABLE ou PLATEAU	0,70 €		0,70 €			0,70 €	
TENTE (3x3) VILLE DE MILLAU	30,00 €		30,00 €			30,00 €	
URNE	0,70 €		0,70 €			0,70 €	

<b>PLANTES</b>	Tarif 2015 à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €	Tarif 2016 à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €	2017	Tarif 2018 à l'unité	Perte ou dégradation, à l'unité en €
PLANTES BASSES ou PLANTES FLEURIES (à la coupe)	3,00 €		3,00 €			3,00 €	
SUJET de 0,50 m à 1,50 m	10,00 €	TARIF EN	10,00 €	TARIF EN	identiques à 2016	10,00 €	TARIF EN
SUJET de 1,50 m à 2 m	15,00 €	VIGUEUR AU	15,00 €	VIGUEUR AU		15,00 €	VIGUEUR AU
SUJET de 2 m à 2,5 m	20,00 €	MOMENT	20,00 €	MOMENT		20,00 €	MOMENT DES
SUJET EXCEPTIONNEL, au dessus de 2,50 m	50,00 €	DES FAITS	50,00 €	DES FAITS		50,00 €	FAITS
DECORATION FLORALE (au m²)	30,00 €		30,00 €			30,00 €	

<b>INSTALLATION DE BANDEROLE EN AERIEN (2)</b>	Tarif à l'unité	Tarif à l'unité	2017	Tarif à l'unité
Pose et dépose de banderole par nos soins avec nacelle	132,00 €	132,00 €	identiques à 2016	132,00 €
Oriflammes (pose incluant 3 personnes + nacelle)	9,00 €	9,00 €		9,00 €

<b>CAUTIONNEMENT</b>	Montant 2015 en €	Montant 2016 en €	2017	Montant 2018 en €
Valeur du matériel prêté :				
inférieure à 760 €	170,00 €	170,00 €		170,00 €
de 761 € à 3050 €	380,00 €	380,00 €	identiques à 2016	380,00 €
de 3051 € à 5000 €	930,00 €	930,00 €		930,00 €
supérieure à 5001 €	1 120,00 €	1 120,00 €		1 120,00 €
Prêt de salle :	550,00 €	550,00 €		550,00 €

<b>PRÊT DE MATÉRIEL ETABLISSEMENTS SCOLAIRES</b>	Forfait en € / an	Forfait en € / an	2017	Forfait en € / an
Gratuité accordée dans la limite de	110,00 €	110,00 €	idem 2016	110,00 €

(1) les associations résidentes sont celles dont le siège social est sur

(2) les espaces aériens dédiés à la pose de banderole sont au nombre de 3 : avenue Jean Jaurès (intersection rue de la Fraternité), avenue de la République (au niveau de 2ISA), boulevard de l'Ayrolle (au niveau du PNR des Grands Causses).

## SERVICE ANIMATIONS FESTIVITES EVENEMENTIEL

### PRÊT DE SALLE

Les tarifs mentionnés ci-après s'entendent pour une manifestation (1 jour), applicables au 01/01/2016, suite à décision du Conseil Municipal du 29/10/2015. Le caractère caritatif avéré d'une manifestation donne droit à l'exonération de la tarification (soumis à conventionnement).

<b>CAUTIONNEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	<b>Montants en €</b>	<b>Montants en €</b>	<b>Montants en €</b>	<b>Montants en €</b>
<b>Prêt de salle :</b>	550,00 €	550,00 €	tarif inchangé	

<b>ASSOCIATIONS RESIDANTES (1)</b>				
<b>Manifestation sans droit d'entrée :</b>				
Salle des Fêtes :	300,00 €	300,00 €		300,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	50,00 €	50,00 €		50,00 €
Salle de la Menuiserie	150,00 €	150,00 €		150,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	15,00 €	15,00 €		15,00 €
Salle René Rieux	200,00 €	200,00 €		200,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	20,00 €	20,00 €		20,00 €
<b>Manifestation avec droit d'entrée :</b>				
Salle des Fêtes :	400,00 €	400,00 €	tarifs inchangés	400,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	55,00 €	55,00 €		55,00 €
Salle de la Menuiserie	180,00 €	180,00 €		180,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	20,00 €	20,00 €		20,00 €
Salle René Rieux	230,00 €	230,00 €		230,00 €
La journée supplémentaire (montage et démontage inclus, maxi 1 semaine)	25,00 €	25,00 €		25,00 €
<b>Quine : (2)</b>				
Salle des Fêtes	300,00 €	300,00 €		300,00 €
Salle de la Menuiserie	150,00 €	150,00 €		150,00 €

<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES - AUTRES COLLECTIVITES - PROFESSIONNELS et PARTIS POLITIQUES</b>	
Associations extérieures - autres collectivités	majoration des tarifs applicables de 150 %
Professionnels et Partis politiques (3)	majoration des tarifs applicables de 200 %

<b>PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS GENERAUX</b>	<b>Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles</b>	<b>Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles</b>	<b>Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles</b>	<b>Tarifs applicables pour toute occupation de salle entre le 01/11 et le 31/03 - tarifs indivisibles</b>
Salle des Fêtes	100 € / jour	100 € / jour		100 € / jour
Salle de la Menuiserie	15 € / jour	15 € / jour	tarifs inchangés	15 € / jour
Salle René Rieux	35 € / jour	35 € / jour		35 € / jour

<b>SECURITE (4)</b>				
Permanence d'un agent territorial SSIAP I	23 € / heure	23 € / heure	tarifs inchangés	23 € / heure

(1) les associations résidentes sont celles dont le siège social est sur la commune de Millau (statuts le justifiant, à fournir à la réservation). Tarification appliquée au-delà d'une utilisation de la salle des fêtes, ou de deux utilisations de la salle de la Menuiserie ou de la salle René Rieux, dans l'année civile.

(2) **Gratuité accordée aux associations des parents d'élèves des établissements scolaires et associations millavoises dans la limite d'un quine / an (hors participation forfaitaire aux frais généraux), hors utilisation du micro H.F. Tarification applicable durant la période arrêtée des quines (calendrier, nous consulter) - hors période : application de la tarification normale (manifestation avec droit d'entrée). La tarification inclut la présence d'un agent SSIAP durant la durée du quine (en période définie).**

(3) Gratuité accordée aux partis politiques dans la limite d'une mise à disposition par période de campagne électorale, selon disponibilité.

(4) Réglementation en vigueur sur la permanence obligatoire d'un agent du Service de Sécurité, d'Incendie et d'Assistance à Personnes, lors de toute manifestation ayant lieu dans un Etablissement Recevant du Public (sauf quine en période définie, déjà inclus).